



COMMUNE DE FROIDEVILLE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Coordonnées moyennes 542'000 / 161'000
Echelle 1 / 5'000
Numéro 1131
Date 19.04.2006
10.07.2008
04.09.2008
15.09.2008
13.04.2010

PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité
le 27 octobre 2008
Syndic M. Pittet
Secrétaire A. Henry

Soumis à l'enquête publique
du 7 novembre 2008 au 8 décembre 2008
du 16 octobre 2009 au 16 novembre 2009
Au nom de la Municipalité
Syndic M. Pittet
Secrétaire A. Henry

Adopté par le Conseil de la Commune
le 24 mars 2010
le 13 août 2010
Président O. Martin
Secrétaire A. Mashey

Approuvé préalablement par le Département
compétent du Canton de Vaud

Lausanne, le 20 AOUT 2010
Le Chef du Département

Mis en vigueur le : 19 OCT. 2010

- LEGENDE**
- LIMITE DE COMMUNE
 - AIRE FORESTIERE, situation indicative ou selon constatation de nature forestière dont la délimitation est reportée sur les plans annexés
 - COURS D'EAU
 - ZONE DU VILLAGE
 - ZONE DE VILLAS
 - ZONE MIXTE HABITAT ET ACTIVITES
 - ZONE DE VERDURE
 - ZONE DE SPORT ET DE LOISIRS
 - ZONE D'UTILITE PUBLIQUE
 - ZONE INTERMEDIAIRE
 - ZONE AGRICOLE
 - PARTIE DE ZONE A OCCUPER PAR PLAN SPECIAL
 - ZONE OCCUPEE PAR PLAN SPECIAL
 - SECTEUR "SI" DE PROTECTION DES EAUX, situation indicative
 - INVENTAIRE DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES DU CANTON DE VAUD, situation indicative N° 162, BOIS DU JORAT

Etabli sur la base des données cadastrales (thème objets divers simplifié) fournies par Jan & Courdesse SA, ing. géomètres officiels à Echallens. Authentifé le 18.09.2008
Signature R. Courdesse